

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale - 7080

CRÉDITS :

120 crédits, Premier cycle

GRADE, DIPLOME OU ATTESTATION :

Bachelier en éducation (B.Ed.)

OBJECTIFS :

Ce programme vise une formation à caractère professionnel et comprend les axes suivant : les fondements de l'éducation, l'acte pédagogique, la formation pratique, l'éthique et le développement professionnel.

L'acquisition de ces compétences permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'être un soutien à l'élève qui est maintenu en classe ordinaire ou d'être titulaire d'une classe spéciale à l'éducation préscolaire, au primaire ou au secondaire.

Le programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire prépare à des études de deuxième et de troisième cycles dans le domaine des sciences de l'éducation.

Au terme de ses études, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

- démontrer ses compétences reliées aux fondements de l'éducation;
- démontrer ses compétences reliées à l'acte pédagogique (caractéristiques des élèves, disciplines à enseigner, adaptation à l'enseignement, évaluation, gestion de la classe, collaboration et travail d'équipe);
- démontrer ses compétences reliées à l'éthique et au développement professionnel.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers			Continuité
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été	
Campus de Rimouski	TC	✓			✓			
Campus de Lévis	TC	✓			✓			✓

TC : Temps complet

Notes sur l'admission

Le programme n'accepte pas les demandes d'admission tardives. Veuillez tenir compte des périodes régulières d'admission prévues à l'UQAR aux différents trimestres.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir obtenu une cote de rendement au collégial minimale de 22.

Les candidates et les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 devront fournir une lettre de motivation en lien avec les études en adaptation scolaire et sociale accompagnant le relevé de notes des études antérieures. Si nécessaire, ils seront soumis à une entrevue réalisée par la direction de module, laquelle déterminera leur admissibilité.

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la

connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

Base études universitaires

La candidate ou le candidat doit avoir réussi au moins trente crédits de cours universitaires dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission.

Selon d'évaluation qui sera faite de leur dossier, les étudiantes et les étudiants qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales (DEC) devront mettre à niveau leurs connaissances en anglais, en mathématiques et en statistiques, et s'initier à l'utilisation de l'ordinateur (traitement de texte, accès à Internet, utilisation de logiciels de base).

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

Base études hors Québec

Base préuniversitaire en France

Être titulaire d'un diplôme équivalent à un diplôme d'études collégiales et avoir obtenu une moyenne de 12/20.

L'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu une moyenne inférieure à 12/20 pourra voir son dossier analysé par le module. Pour ce faire, le module demandera une lettre de motivation à la candidate ou au candidat, laquelle devra préciser :

- les motivations à se diriger vers la profession enseignante au préscolaire primaire;
- la justification du choix de l'UQAR comme lieu du projet d'études au Québec;
- une explication de la compréhension du programme dans lequel la candidate ou le candidat souhaite être admis.

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente d'au moins un an (1200 heures) en enseignement ou en intervention sociale dans un milieu institutionnel (scolaire ou autre). Dans ce cas, les responsables du module évaluent les connaissances et l'expérience acquises par la candidate ou le candidat qui doit également démontrer qu'elle ou qu'il a la capacité d'entreprendre avec succès un premier cycle d'études universitaires.

Selon l'évaluation qui sera faite de leur dossier, les étudiantes et les étudiants qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales (DEC) devront mettre à niveau leurs connaissances en anglais, en mathématiques et en statistiques, et s'initier à l'utilisation de l'ordinateur (traitement de texte, accès à Internet, utilisation de logiciels de base).

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

PLAN DE FORMATION :

Profil préscolaire-primaire

Trimestre 1

ASS11516	Mathématiques pour l'enseignement au primaire et au 1er cycle du secondaire (3 cr.)
SCE10002	Organisation de l'éducation au Québec (3 cr.)
SCE20022	Connaissance et éducation inclusive des élèves handicapés et en difficulté (3 cr.)
SCE20217	Prévention, adaptation et réussite scolaire (3 cr.)
SCE30017	Apprentissage et cognition en enseignement (3 cr.)

Trimestre 2

ASS14017	Gestion de la classe (3 cr.)
ASS19007	Stage I: familiarisation, observation et intégration théorie-pratique (3 cr.)
ASS35002	Interventions adaptées auprès des élèves ayant une déficience intellectuelle (3 cr.)
SCE10102	Utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication en éducation (3 cr.)
SCE30117	Évaluation des compétences (3 cr.)
ou SCE30422	Fondements en évaluation des apprentissages (3 cr.)

Règles de cheminement :

En cas d'échec ou d'abandon, les cours-stages ASS 190 07, ASS 290 02, ASS 392 14, et ASS 492 14 ne peuvent être repris qu'une seule fois.

Pour reprendre un cours-stage, l'étudiante ou l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès de la direction du module en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise. Plus précisément, cette demande écrite devra comprendre les éléments suivants: description sommaire de

la situation vécue, analyse de la situation vécue en précisant les aspects devant être améliorés, description des moyens concrets envisagés pour éviter que la situation ne se reproduise et tout autre élément jugé pertinent.

Cette demande sera étudiée par un comité composé de trois personnes : la personne assumant la direction du module, un professeur ou une professeure membre du conseil de module, un professeur ou une professeure membre du comité de coordination des stages et désigné par la direction. À la suite de l'analyse préliminaire de la demande, le comité pourra convoquer la superviseuse ou le superviseur universitaire ayant encadré l'étudiante ou l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon, l'étudiante ou l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon du cours-stage et une étudiante ou un étudiant de 3e ou 4e année, membre du conseil de module.

Selon la recommandation du comité d'évaluation de la demande de reprise du cours-stage, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité est finale et sans appel.

L'étudiante ou l'étudiant ne peut pas être embauché par les commissions scolaires pour faire de la suppléance pendant les journées de stage (ASS 190 07, ASS 290 02, ASS 392 14 et ASS 492 14). Cela signifie que le stagiaire ne peut remplacer ni son enseignante ou enseignant associé ni une autre enseignante ou un autre enseignant de l'école ou de la commission scolaire lors de sa période de stage. Une étudiante ou un étudiant qui se fera embaucher pendant sa période de stage sans autorisation écrite de la direction du module s'expose à des sanctions.

Trimestre 3

ASS11013	Didactique de la grammaire au primaire et au secondaire (3 cr.)
ASS13020	Développement normal et pathologique du langage oral et écrit (3 cr.)
ASS22114	Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique. (3 cr.) (ASS11516)
ASS29002	Stage II: initiation à l'intervention en adaptation scolaire et sociale et intégration théorie-pratique (4 cr.) (ASS19007)
ASS45116	Art et éducation (3 cr.)

Trimestre 4

ASS11104	Émergence de la lecture et de l'écriture au préscolaire et au premier cycle du primaire (3 cr.)
ASS13118	Éducation et développement de l'enfant de 0 à 12 ans (3 cr.)
ASS23508	Difficultés comportementales extériorisées (3 cr.)
ASS23010	Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités au préscolaire et au primaire (3 cr.) (ASS22114)
SCE20706	Éthique, culture religieuse et vivre ensemble (3 cr.)

Trimestre 5

ASS21206	Didactique du français et adaptation scolaire au deuxième et troisième cycle du primaire (3 cr.)
ASS39214	Stage III : intervention, analyse de la pratique et accentuation de l'intégration théorie-pratique. (5 cr.) (ASS29002)
ASS46017	Partenariat entre l'école, les parents et les autres réseaux (3 cr.)
DIA24002	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté au primaire (3 cr.)

Règlement pédagogique particulier :

Pour s'inscrire au cours ASS 392 14, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous les cours de la grille de cheminement précédant le stage III. De plus, elle ou il doit avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), à défaut de quoi elle ou il sera soumis aux mesures en vigueur.

Des exceptions dans l'administration de ce règlement peuvent s'appliquer aux étudiantes ou étudiants qui ont un cheminement atypique approuvé par la direction du module. Dans de tels cas, la demande d'autorisation de s'inscrire au cours-stage ASS 392 14 devra alors être analysée et approuvée par la direction du module. Aucune exception ne sera toutefois accordée aux étudiantes ou étudiants n'ayant pas réussi le TECFÉE.

Trimestre 6

ASS21303	Didactique de la littérature et adaptation scolaire au primaire (3 cr.)
ASS33519	Difficultés comportementales intériorisées et psychopathologie (3 cr.)
ASS35102	Diagnostic et interventions en langage écrit (3 cr.)
ou ASS36122	Dépistage au préscolaire et démarche d'évaluation diagnostique des difficultés de lecture-écriture au primaire (3 cr.) (ASS11104 et ASS21206)
	3 crédits optionnels (Bloc 1)
ASS29117	Étude de cas et résolution de problèmes (3 cr.)

Trimestre 7

ASS34014	Didactique et orthopédagogie de la géométrie et de la mesure au préscolaire et au primaire. (3 cr.) (ASS22114)
ASS35221	Diagnostic et intervention en langage écrit (3 cr.)
ou ASS36222	Interventions orthodidactiques adaptées aux élèves ayant des difficultés en lecture et en écriture (3 cr.) (ASS36122)
DIA28202	Science et technologie au primaire (3 cr.)
	3 crédits optionnels (Bloc 2)
SCE10202	Éthique et profession enseignante (3 cr.)

Trimestre 8

ASS49214	Stage IV : prise en charge d'une tâche d'enseignement en adaptation scolaire et sociale et intégration théorie-pratique. (15 cr.) (ASS39214)
----------	--

Pour s'inscrire au cours ASS 492 14, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous les cours de la grille de cheminement précédant le stage IV.

Des exceptions dans l'administration de ce règlement peuvent s'appliquer aux

étudiantes ou étudiants qui ont un cheminement atypique approuvé par la direction du module. Dans de tels cas, la demande d'autorisation de s'inscrire au cours-stage ASS 492 14 devra alors être analysée et approuvée par la direction du module.

Cours optionnels

Bloc 1

Un cours parmi les suivants (3 crédits):

ASS23210	Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités au secondaire (3 cr.) (ASS22114)
ASS33117	Didactique de l'éducation à la sexualité (3 cr.)
ASS35514	Interventions adaptées auprès des élèves en parcours de formation visant l'insertion sociale et professionnelle (3 cr.)
ASS35714	Didactique et orthopédagogie de l'algèbre et des fonctions au secondaire. (3 cr.) (ASS22114)
ASS41006	Didactique du français et adaptation scolaire au secondaire (3 cr.)
ASS47021	Interventions pédagogiques adaptées pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) (3 cr.)
SCE10303	Projet d'intervention hors Québec (3 cr.)
SCE11410	Projet d'intervention hors Québec (6 cr.)

Bloc 2

Un cours parmi les suivants (3 crédits):

ASS33117	Didactique de l'éducation à la sexualité (3 cr.)
ASS34114	Didactique et orthopédagogie de la géométrie et de la mesure au secondaire (3 cr.) (ASS22114)
ASS35402	Arts et projets multisensoriels (3 cr.)
ASS35602	Interventions adaptées auprès des élèves ayant une déficience motrice ou sensorielle (3 cr.)
ASS36006	Projet d'action sociocommunautaire (3 cr.)
ASS43106	Difficultés en lecture et en écriture au secondaire (3 cr.)

Dernière approbation : CE du 7 avril 2015 (CE-511-6276)

Nouvelle version du programme approuvée lors de la Commission des études du 9 février 2016 (CE-519-6440).

Dernière modification : CE du 15 mars 2022 (CE-579-7460). Modification apportée à la CE du 12 avril 2022 (CE-580-7476).

Profil secondaire-éducation des adultes

Trimestre 1

ASS11516	Mathématiques pour l'enseignement au primaire et au 1er cycle du secondaire (3 cr.)
SCE10002	Organisation de l'éducation au Québec (3 cr.)
SCE20022	Connaissance et éducation inclusive des élèves handicapés et en difficulté (3 cr.)
SCE20217	Prévention, adaptation et réussite scolaire (3 cr.)
SCE30017	Apprentissage et cognition en enseignement (3 cr.)

Trimestre 2

ASS14017	Gestion de la classe (3 cr.)
ASS19007	Stage I: familiarisation, observation et intégration théorie-pratique (3 cr.)
ASS35002	Interventions adaptées auprès des élèves ayant une déficience intellectuelle (3 cr.)
SCE10102	Utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication en éducation (3 cr.)
SCE30117	Évaluation des compétences (3 cr.)
ou SCE30422	Fondements en évaluation des apprentissages (3 cr.)

Règles de cheminement :

En cas d'échec ou d'abandon, les cours-stages ASS 190 07, ASS 290 02, ASS 392 14, et ASS 492 14 ne peuvent être repris qu'une seule fois.

Pour reprendre un cours-stage, l'étudiante ou l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès de la direction du module en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise. Plus précisément, cette demande écrite devra comprendre les éléments suivants: description sommaire de la situation vécue, analyse de la situation vécue en précisant les aspects devant être améliorés, description des moyens concrets envisagés pour éviter que la situation ne se reproduise et tout autre élément jugé pertinent.

Cette demande sera étudiée par un comité composé de trois personnes : la personne assumant la direction du module, un professeur ou une professeure membre du conseil de module, un professeur ou une professeure membre du comité de coordination des stages et désigné par la direction. À la suite de l'analyse préliminaire de la demande, le comité pourra convoquer la superviseuse ou le superviseur universitaire ayant encadré l'étudiante ou l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon, l'étudiante ou l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon du cours-stage et une étudiante ou un étudiant de 3e ou 4e année, membre du conseil de module.

Selon la recommandation du comité d'évaluation de la demande de reprise du cours-stage, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité est finale et sans appel.

L'étudiante ou l'étudiant ne peut pas être embauché par les commissions scolaires

pour faire de la suppléance pendant les journées de stage (ASS 190 07, ASS 290 02, ASS 392 14 et ASS 492 14). Cela signifie que le stagiaire ne peut remplacer ni son enseignante ou enseignant associé ni une autre enseignante ou un autre enseignant de l'école ou de la commission scolaire lors de sa période de stage. Une étudiante ou un étudiant qui se fera embaucher pendant sa période de stage sans autorisation écrite de la direction du module s'expose à des sanctions.

Trimestre 3

ASS11013	Didactique de la grammaire au primaire et au secondaire (3 cr.)
ASS13020	Développement normal et pathologique du langage oral et écrit (3 cr.)
ASS22114	Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique. (3 cr.) (ASS11516)
ASS29002	Stage II: initiation à l'intervention en adaptation scolaire et sociale et intégration théorie-pratique (4 cr.) (ASS19007)
ASS45116	Art et éducation (3 cr.)

Trimestre 4

ASS23210	Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités au secondaire (3 cr.) (ASS22114)
ASS23508	Difficultés comportementales extériorisées (3 cr.)
ASS35514	Interventions adaptées auprès des élèves en parcours de formation visant l'insertion sociale et professionnelle (3 cr.)
SCE30217	Adolescence et transition à la vie adulte (3 cr.)
SCE20706	Éthique, culture religieuse et vivre ensemble (3 cr.)

Règles de cheminement spécifiques au campus de Rimouski :

Le cours ASS 232 10 est offert en alternance une année sur deux avec le cours ASS 357 14 du trimestre 6.

Le cours ASS 355 14 est offert en alternance une année sur deux avec le cours ASS 410 06 du trimestre 6.

Trimestre 5

ASS21206	Didactique du français et adaptation scolaire au deuxième et troisième cycle du primaire (3 cr.)
ASS39214	Stage III : intervention, analyse de la pratique et accentuation de l'intégration théorie-pratique. (5 cr.) (ASS29002)
ASS46017	Partenariat entre l'école, les parents et les autres réseaux (3 cr.)
ESE24014	Didactique de l'univers social (3 cr.)

Règlement pédagogique particulier :

Pour s'inscrire au cours ASS 392 14, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous les cours de la grille de cheminement précédant le stage III. De plus, elle ou il doit avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), à défaut de quoi elle ou il sera soumis aux mesures en vigueur.

Des exceptions dans l'administration de ce règlement peuvent s'appliquer aux étudiantes ou étudiants qui ont un cheminement atypique approuvé par la direction du module. Dans de tels cas, la demande d'autorisation de s'inscrire au cours-stage ASS 392 14 devra alors être analysée et approuvée par la direction du module. Aucune exception ne sera toutefois accordée aux étudiantes ou étudiants n'ayant pas réussi le TECFÉE.

Règle de cheminement spécifique au campus de Rimouski :

Le cours ESE 240 14 est offert en alternance une année sur deux avec le cours ASS 431 06 du trimestre 7.

Trimestre 6

ASS29117	Étude de cas et résolution de problèmes (3 cr.)
ASS33519	Difficultés comportementales intériorisées et psychopathologie (3 cr.)
ASS35714	Didactique et orthopédagogie de l'algèbre et des fonctions au secondaire. (3 cr.) (ASS22114)
ASS41006	Didactique du français et adaptation scolaire au secondaire (3 cr.) 3 crédits optionnels (Bloc 1)

Règles de cheminement spécifiques au campus de Rimouski :

Le cours ASS 357 14 est offert en alternance une année sur deux avec le cours ASS 232 10 du trimestre 4.

Le cours ASS 410 06 est offert en alternance une année sur deux avec le cours ASS 355 14 du trimestre 4.

Trimestre 7

ASS28004	Didactique des sciences et des technologies au secondaire (3 cr.)
ASS33606	Adulte et insertion sociale et professionnelle (3 cr.)
ASS34114	Didactique et orthopédagogie de la géométrie et de la mesure au secondaire (3 cr.) (ASS22114)
ASS43106	Difficultés en lecture et en écriture au secondaire (3 cr.)
SCE10202	Éthique et profession enseignante (3 cr.)

Règle de cheminement spécifique au campus de Rimouski.

Le cours ASS 431 06 est offert en alternance une année sur deux avec le cours ESE 240 14 du trimestre 5.

Trimestre 8

ASS49214	Stage IV : prise en charge d'une tâche d'enseignement en adaptation scolaire et sociale et intégration théorie-pratique. (15 cr.) (ASS39214)
----------	--

Pour s'inscrire au cours ASS 492 14, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous

les cours de la grille de cheminement précédant le stage IV.

Des exceptions dans l'administration de ce règlement peuvent s'appliquer aux étudiantes ou étudiants qui ont un cheminement atypique approuvé par la direction du module. Dans de tels cas, la demande d'autorisation de s'inscrire au cours-stage ASS 492 14 devra alors être analysée et approuvée par la direction du module.

Cours optionnels

Bloc 1

Un cours parmi les suivants (3 crédits):

ASS23010	Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités au préscolaire et au primaire (3 cr.) (ASS22114)
ASS33117	Didactique de l'éducation à la sexualité (3 cr.)
ASS47021	Interventions pédagogiques adaptées pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) (3 cr.)
SCE10303	Projet d'intervention hors Québec (3 cr.)
SCE11410	Projet d'intervention hors Québec (6 cr.)

Nouvelle version du programme approuvée lors de la Commission des études du 9 février 2016 (CE-519-6440).

Dernière approbation : CE du 9 mars 2021 (CE-569-7269). Modification apportée à la CE du 12 avril 2022 (CE-580-7476).

ASS11013**Didactique de la grammaire au primaire et au secondaire**

Objectif : Développer sa compétence à enseigner la grammaire du lexique, de la phrase et du texte au primaire et au secondaire en conformité avec les prescriptions des programmes.

Contenu : Définition et évolution historique de la grammaire et de sa didactique. Savoirs grammaticaux en présence dans les programmes et progression des apprentissages. Propositions didactiques pour l'enseignement et l'apprentissage du lexique (morphologie et sémantique), de la syntaxe, de la morphosyntaxe (orthographe grammaticale) et de la cohérence textuelle: manipulations (ajout, effacement, remplacement, etc.), techniques d'analyse des phrases simples et complexes, principe donneur-receveur, approches inductive et déductive, enseignement explicite, étayage, etc. Adaptation des interventions en fonction des particularités des élèves. Exploration de dictionnaires, de grammaires et d'ensembles didactiques en vue de leur utilisation en classe. Apprentissage de la grammaire et support numérique (en ligne, didacticiels, etc.). Analyse critique, planification et expérimentation de situations d'enseignement / apprentissage. Évaluation des apprentissages en grammaire. Difficultés d'apprentissage en grammaire au primaire et au secondaire.

ASS11104**Émergence de la lecture et de l'écriture au préscolaire et au premier cycle du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement du français et à la prévention des difficultés reliées à cette discipline au préscolaire et au 1er cycle du primaire.

Contenu : Fondements, compétences et contenus d'apprentissage liés à la lecture, l'écriture et la communication orale en conformité avec les programmes du préscolaire et de français, langue d'enseignement, au 1er cycle du primaire. Émergence de l'écrit. Initiation aux processus de lecture et d'écriture. Conscience phonologique, principe alphabétique et combinatoire. Stratégies du lecteur débutant : stratégies d'identification de mots et stratégies de base en compréhension. Aspects perceptifs, cognitifs et métacognitifs impliqués dans ces apprentissages. Fluidité en lecture. Planification et conception d'activités d'enseignement-apprentissage au préscolaire et au 1er cycle du primaire. Évaluation du lecteur/scripteur en émergence et du lecteur/scripteur débutant. Prévention des difficultés d'apprentissage. Matériel didactique et technologies de l'information et de la communication.

ASS11516**Mathématiques pour l'enseignement au primaire et au 1er cycle du secondaire**

Objectif : Développer les compétences

mathématiques nécessaires à l'enseignement au primaire et au 1er cycle du secondaire.

Contenu : Construction de sens, repères historiques et épistémologiques, formulation et validation de conjectures, résolution de problèmes, modélisation mathématique de situations variées et démonstration d'affirmations par des arguments mathématiques portant sur les notions mathématiques étudiées aux ordres primaire et premier cycle du secondaire. Les nombres (entiers naturels, entiers relatifs, rationnels, irrationnels, réels) et ses représentations. Systèmes de numération positionnelles associées à différentes bases. Opérations sur les nombres : propriétés et procédés. Géométrie : repérage, solides, figures planes, transformations, isométrie, similitude et relation de Pythagore. Mesures : longueur, aire, capacité, volumes, angles. Algèbre : expression, équation, calcul algébrique simple, modélisation de situations. Introduction aux probabilités et statistiques.

ASS13020**Développement normal et pathologique du langage oral et écrit**

Objectif : Connaître les processus et les fondements du développement normal et pathologique du langage oral et écrit, de la naissance à la vie adulte.

Contenu : Notions de base en linguistique et en neurophysiologie. Fonctions et usages du langage. Facteurs socioculturels du développement et de la stimulation linguistique : composantes et rôles de l'environnement (la famille, les pairs, la garderie, l'école, les médias), évolution du langage de l'enfant vivant en milieu multiculturel bilingue. Facteurs propres à l'enfant : facteurs biologiques, intellectuels, cognitifs et socioaffectifs. Interrelation entre les facteurs (perspective écosystémique). Chronologie des acquisitions : développement phonologique, lexical, sémantique, morphologique, syntaxique et pragmatique. Interrelations entre le développement langagier, cognitif et psychomoteur. Interventions favorisant le développement du langage chez l'enfant et la prévention des difficultés. Développement pathologique du langage (ex : les troubles de la voix, le bégaiement, les troubles du développement des sons de la parole, la surdit , le trouble développemental du langage, l'aphasie et autres). Développement de l'écrit : définitions, processus, conditions du développement de l'habileté à lire et à écrire. Analyse de corpus en langage oral.

ASS13118**Éducation et développement de l'enfant de 0 à 12 ans**

Objectif : Connaître les principales dimensions du développement des enfants de zéro à douze ans pertinentes à l'intervention en milieu scolaire

Contenu : Étude des enjeux et des étapes du développement physique, cognitif affectif et social de l'enfant de 0 à 12 ans et liens entre ces différents

domaines dans une perspective de développement global. Impact de la maturation et du milieu sur le développement. Observation et analyse des niveaux de développement. Arrimage des aspects théoriques avec des observations directes de comportements. Attitudes favorisant le développement de l'enfant en contextes éducatifs et la relation avec l'apprenant.

ASS14017**Gestion de la classe**

Objectif : Construire les habiletés pour la planification, l'organisation et la supervision du mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Contenu : Fondements de la gestion de classe. Modèles pratiques et théoriques de la gestion de classe et analyse critique de ces modèles. Principales composantes de la gestion de classe et leur interrelation. Organisation de la classe et son impact sur l'efficacité de l'enseignement (ex: aménagement physique, gestion du temps, gestion de la variété des stimuli, rôles et tâches des personnes). Instauration et maintien d'un climat de classe favorable aux apprentissages et à la socialisation de l'élève (ex: attitudes verbales et non verbales, code de vie, conseil de classe coopératif). Gestion des apprentissages (ex: programmation, planification des modes d'évaluation, ouverture et fermeture d'une leçon, intégration des technologies de l'information et de la communication dans la planification des apprentissages). Gestion des moments de transition. Interdépendance entre la gestion des comportements et la gestion des apprentissages. Interdépendance entre la gestion du groupe et la gestion des besoins individuels. Élaboration de son propre modèle de gestion de classe.

ASS19007**Stage I: familiarisation, observation et intégration théorie-pratique**

Objectif : Se familiariser avec le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant en adaptation scolaire et sociale, explorer et observer la réalité du milieu scolaire, saisir les liens entre les savoirs théorique et pratique et vérifier la pertinence du choix professionnel.

Contenu : Exploration des différentes composantes de la réalité du milieu scolaire: organisation de l'enseignement, clientèle scolaire, personnel scolaire, structures, etc. Observation et analyse des situations d'enseignement-apprentissage: organisation physique de la classe, comportement des enseignantes ou des enseignants, comportement des élèves, activités d'enseignement, etc. Participation active en classe et à l'école aux activités pédagogiques de l'enseignante ou de l'enseignant en adaptation scolaire: préparation du matériel, planification d'une activité d'apprentissage, encadrement et soutien des élèves, individuellement et en sous-groupes, animation d'une activité d'apprentissage, participation à une réunion des parents et à une journée

pédagogique, etc. Initiation à l'élaboration d'un portfolio professionnel. Participation à des séminaires d'intégration: réflexion sur le rôle des préconceptions, prendre connaissance de la diversité des savoirs théorique et pratique et saisir le lien entre les deux.

ASS21206**Didactique du français et adaptation scolaire au deuxième et troisième cycle du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement du français aux 2e et 3e cycles du primaire.

Contenu : Compétences et savoirs essentiels en français langue d'enseignement, compétences transversales et domaines généraux de formation du programme du MEQ. Stratégies de compréhension enseignées aux 2e et 3e cycles du primaire en lien avec le processus de lecture. Approfondissement des stratégies liées aux étapes du processus rédactionnel. Aspects cognitifs et métacognitifs impliqués dans l'apprentissage des processus de lecture et d'écriture. Analyse des structures textuelles spécifiques aux 2e et 3e cycles du primaire (textes informatifs, prescriptifs, argumentatifs, etc.). Éléments de base en stylistique (comparaison, métaphore, etc.). Exploration, planification et expérimentation de stratégies et d'activités d'enseignement-apprentissage aux 2e et 3e cycles du primaire. Analyse critique des échelles de niveaux de compétences proposées par le MEQ aux 2e et 3e cycles du primaire. Enseignement du français aux 2e et 3e cycles du primaire et technologies de l'information et de la communication.

ASS21303**Didactique de la littérature et adaptation scolaire au primaire**

Objectif : Développer sa compétence à enseigner le langage littéraire auprès des élèves en difficulté au primaire.

Contenu : Enjeux de la didactique de la littérature dans le contexte de l'adaptation scolaire. Rôles du langage littéraire dans le développement culturel, cognitif et affectif des enfants du préscolaire et des élèves du primaire. Réception et production des textes littéraires à l'école. Étude des principaux types de textes littéraires pour les enfants : conte, légende, mythe, fable, théâtre, bande dessinée, nouvelle littéraire, roman, poésie. Création, édition et diffusion des textes littéraires pour l'enfance et la jeunesse. Corpus de référence, critères de sélection et critique de textes. Activités d'animation et de promotion en lecture et en écriture littéraires. Exploration et analyse de pratiques en didactique de la littérature dans un contexte d'adaptation de l'enseignement.

ASS22114**Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique.**

Objectif : Développer l'habileté à

intervenir adéquatement auprès d'élèves à risque dans l'enseignement et l'apprentissage des notions de base de la mathématique.

Contenu : Définition, objectifs et outils de la didactique et de l'orthopédagogie. Difficultés et troubles d'apprentissage en mathématiques. Étude des notions, raisonnements mathématiques et difficultés d'apprentissage associés : acquisition du nombre, numération parlée et écrite, opérations sur les nombres naturels, procédés personnels de calculs, algorithmes conventionnels et calcul réfléchi. Repères culturels. Programme d'études et progression des apprentissages. Analyse, planification et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation. Examen critique et exploitation didactique de matériel de manipulation et d'outils technologiques. Observation, évaluation des apprentissages, diagnostic des difficultés et interventions orthopédagogiques.

ASS23010

Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités au préscolaire et au primaire

Objectif : Développer l'habileté à intervenir adéquatement auprès d'élèves à risque dans l'enseignement et l'apprentissage de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités aux ordres préscolaire et primaire.

Contenu : Modèles d'intervention en mathématiques auprès d'élèves à risque intégrant la didactique et l'orthopédagogie. Identification de stratégies favorisant le développement et l'exercice des trois compétences mathématiques. Définition des champs de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités. Étude des notions, raisonnements mathématiques et difficultés d'apprentissage associés : sens du nombre et des opérations sur des nombres entiers relatifs et rationnels, enquête statistique, moyenne arithmétique, expérience aléatoire, probabilité et dénombrement. Repères culturels. Analyse, planification et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation. Examen critique et exploitation didactique de matériel de manipulation et d'outils technologiques. Observation, évaluation des apprentissages, diagnostic des difficultés et interventions orthopédagogiques.

ASS23210

Didactique et orthopédagogie de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités au secondaire

Objectif : Développer l'habileté à intervenir adéquatement auprès d'élèves à risque dans l'enseignement et l'apprentissage de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités à l'ordre secondaire.

Contenu : Programmes de mathématique selon les parcours de formation et de l'éducation aux adultes. Modèles d'intervention en mathématiques auprès d'élèves à risque intégrant la didactique et l'orthopédagogie. Stratégies favorisant le développement des compétences

mathématiques. Définition des champs de l'arithmétique, de la statistique et des probabilités. Étude des raisonnements mathématiques et des difficultés d'apprentissage. Sens du nombre et des opérations sur les nombres entiers relatifs, rationnels et réels. Proportionnalité. Relevé statistique, mesures de tendance centrale, de position et de dispersion. Expérience aléatoire et calculs de probabilités. Repères culturels. Analyse, planification et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation. Examen critique et exploitation didactique de matériel de manipulation et d'outils technologiques. Observation, évaluation des apprentissages, diagnostic des difficultés et interventions orthopédagogiques.

ASS23508

Difficultés comportementales extériorisées

Objectif : Reconnaître les caractéristiques affectives, cognitives et comportementales des élèves présentant des difficultés comportementales de nature extériorisée et élaborer des stratégies d'intervention de type multimodal appropriées aux difficultés présentes aux différents groupes d'âge.

Contenu : Évaluation des manifestations des principaux troubles extériorisés du comportement : trouble de l'attention avec hyperactivité, troubles d'opposition, violence à l'école, délinquance, gang de rue, toxicomanie, jeu pathologique, prostitution juvénile, comportements sexuels à risque, discrimination. Courants sociaux relatifs aux élèves en difficulté d'adaptation. Interventions pédagogiques, comportementales et psychosociales auprès de l'élève et de ses pairs, spécifiques à certaines problématiques. Prévention, programmes d'intervention et d'intégration sociale. Gestion de crise, interventions proactives et interventions non abusives. Travail d'équipe école, famille et partenariat intersectoriel.

ASS28004

Didactique des sciences et des technologies au secondaire

Objectif : Connaître les principes de la didactique des sciences et des technologies et développer la compétence à piloter des situations d'enseignement-apprentissage en sciences et technologies.

Contenu : Épistémologie des sciences et des technologies. Programme des sciences et des technologies au secondaire. Compétences disciplinaires et concepts prescrits. Approches et stratégies d'enseignement propices au développement des compétences disciplinaires. Représentations et apprentissage du savoir scientifique et technologique chez l'élève. Identification des difficultés d'apprentissage disciplinaire. Planification des activités pédagogiques pour les trois premières années du secondaire. Évaluation des apprentissages en sciences et technologies.

ASS29002

Stage II: initiation à l'intervention en adaptation scolaire et sociale et intégration théorie-pratique

Objectif : Développer des habiletés d'observation, s'initier à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire et sociale et faire des liens entre la théorie et la pratique.

Contenu : Observation participante et connaissance des différents aspects reliés à l'enseignement en adaptation scolaire : prévention et dépistage des difficultés d'apprentissage et de comportement, interventions et évaluations continues, etc. Intervention progressive et adaptée aux caractéristiques et aux besoins particuliers des élèves : participation à l'élaboration du plan d'intervention et à la gestion du contenu et des interactions, communication avec les parents, etc. Compréhension de l'organisation des différents services offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage et de comportement. Participation à la vie de l'école : réunion de gestion, journée pédagogique, réunion des plans d'intervention, etc. Participation aux séminaires d'intégration : établissement des liens entre les cours de nature plus théorique et les activités pratiques vécues en stage.

ASS29117

Étude de cas et résolution de problèmes

Objectif : Analyser des situations-problèmes concrètes rencontrées dans la pratique de l'enseignement en adaptation scolaire et sociale qui nécessitent un diagnostic et une recherche de solutions efficaces.

Contenu : Étude et résolution de cas provenant de situations réelles vécues à l'école avec des élèves handicapés ou présentant des difficultés ou des troubles d'apprentissage et de comportement. Analyse et argumentations écrites et orales selon une démarche dynamique de résolution de problèmes. Démarches de recherche sur les avantages et limites de certaines approches pédagogiques en adaptation scolaire. Responsabilités morales et éthiques de l'enseignant liées à la tâche en enseignement en adaptation scolaire et sociale.

ASS33117

Didactique de l'éducation à la sexualité

Objectif : Développer des compétences en didactique de l'éducation à la sexualité en contexte scolaire.

Contenu : Fondements et évolution de l'éducation à la sexualité en contexte scolaire. Notions d'éducation à la sexualité : définitions; dimensions de la sexualité humaine; développement psychosexuel des enfants, des adolescents et des jeunes adultes; sensibilisation et prévention; éducation à la sexualité proactive et réactive; concept de normes sociales. Nature des interventions en matière d'éducation à la sexualité (apprentissages incontournables). Conception de

situations d'enseignement-apprentissage et développement de projets pédagogiques en lien avec les orientations ministérielles. Modalités pédagogiques et d'intervention et d'évaluation. Exploration et analyse critique des ressources didactiques disponibles en éducation à la sexualité. Médias sociaux, vie privée et sexualité. Analyse de ses valeurs et de ses attitudes en matière de sexualité et d'éducation à la sexualité.

ASS33519

Difficultés comportementales intériorisées et psychopathologie

Objectif : Reconnaître les caractéristiques affectives, cognitives et comportementales des élèves présentant des difficultés comportementales de nature intériorisée et élaborer des stratégies d'intervention de type multimodal appropriées aux difficultés présentes aux différents groupes d'âge

Contenu : Évaluation des manifestations des principaux troubles du comportement intériorisé et des troubles relevant de la psychopathologie. Facteurs de risque et de protection associés aux difficultés intériorisées et aux troubles relevant de la psychopathologie. Dépistage et dévoilement des situations d'abus et de négligence. Interventions pédagogiques, comportementales, cognitivo-comportementales et psychosociales auprès de l'élève et de ses pairs, spécifiques à certaines problématiques. Prévention, programmes d'intervention et d'intégration sociale. Élaboration de plan d'intervention pour les élèves présentant des difficultés intériorisées ou relevant de la psychopathologie. Rôles et compétences de l'enseignant, des parents et des professionnels du milieu scolaire, de la santé et des services sociaux auprès de ces élèves.

ASS33606

Adulte et insertion sociale et professionnelle

Objectif : Reconnaître les caractéristiques affectives, comportementales et cognitives des élèves à l'éducation des adultes et s'habiller à élaborer des stratégies pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Contenu : Connaissance des caractéristiques et des problématiques des jeunes de 16 ans et plus, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Fondements et contenus des programmes de motivation, d'insertion sociale et professionnelle chez les adultes en difficulté d'adaptation. Approches de l'insertion sociale et professionnelle. Législation québécoise en regard du travail et de la formation continue des adultes. Stages en milieu de travail. Partenariat avec les centres de formation aux adultes, les services et autres organismes d'insertion sociale et professionnelle et les entreprises du milieu. Plan de transition entre l'école et le marché du travail. Stratégies

d'évaluation des besoins des élèves à l'éducation des adultes et le développement de leurs habiletés sociales et professionnelles.

ASS34014

Didactique et orthopédagogie de la géométrie et de la mesure au préscolaire et au primaire.

Objectif : Développer l'habileté à intervenir adéquatement auprès d'élèves à risque dans l'enseignement et l'apprentissage de la géométrie et de la mesure aux ordres préscolaire et primaire.

Contenu : Modèles et stratégies d'intervention intégrant la didactique et l'orthopédagogie. Définition du champ de la géométrie et de la mesure. Connaissances spatiales et connaissances géométriques. Étude des notions, raisonnements mathématiques et difficultés d'apprentissage associés : sens spatial, espace (repérage), solides, figures planes, frise et dallage, mesure et estimation (longueurs, angles, surfaces, capacités, volumes, masses, temps et températures). Construction des formules et sens des formules. Repères culturels. Analyse, planification et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation. Examen critique et exploitation didactique de matériel de manipulation et d'outils technologiques. Observation, évaluation des apprentissages, diagnostic des difficultés et interventions orthopédagogiques.

ASS34114

Didactique et orthopédagogie de la géométrie et de la mesure au secondaire

Objectif : Développer l'habileté à intervenir adéquatement auprès d'élèves à risque dans l'enseignement et l'apprentissage de la géométrie et de la mesure à l'ordre secondaire.

Contenu : Modèles et stratégies d'intervention intégrant la didactique et l'orthopédagogie auprès d'élèves à risque au secondaire. Définition du champ de la géométrie et de la mesure. Connaissances spatiales et connaissances géométriques. Étude des notions, raisonnements mathématiques et difficultés d'apprentissage associés : figures planes, isométriques, semblables et équivalentes ; transformations géométriques ; sens spatial, solides (développement, projection et perspective) ; mesure d'angle, de longueur (segment, périmètre, circonférence, arc), d'aire (figures planes, latérale et totale de solides) et de volume ; relation de Pythagore ; relations trigonométriques dans le triangle rectangle. Repères culturels. Analyse, planification et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation favorisant le développement des compétences mathématiques. Examen critique et exploitation didactique de matériel de manipulation et d'outils technologiques. Observation, évaluation des apprentissages, diagnostic des difficultés et interventions orthopédagogiques.

ASS35002

Interventions adaptées auprès des élèves ayant une déficience intellectuelle

Objectif : Développer et acquérir des habiletés d'interventions pédagogiques adaptées auprès d'élèves présentant une déficience intellectuelle.

Contenu : Caractéristiques des élèves selon leur niveau de déficience. Caractéristiques de différents syndromes les plus fréquemment reliés à la déficience intellectuelle et implications pédagogiques auprès de ces élèves. Élaboration d'un bilan fonctionnel dans le but de préparer un plan d'intervention adapté aux caractéristiques des élèves. Buts du plan d'intervention individualisé, du plan de services et du plan de transition. Modèles d'intervention en déficience intellectuelle. Analyse des contenus des programmes d'enseignement adaptés aux ordres primaire et secondaire. Analyse critique des principales interventions pédagogiques selon les caractéristiques des élèves, leurs besoins et les contextes. Approches privilégiées dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Stratégies d'intervention en enseignement multiniveaux. Outils technologiques favorisant les apprentissages. Analyse fonctionnelle des comportements. Modifications et gestion des comportements dérangeants.

ASS35102

Diagnostic et interventions en langage oral

Objectif : Connaître et expérimenter les outils diagnostiques de dépistage des difficultés du langage oral, établir les conséquences sur le langage écrit et apprendre les méthodes d'éducation et de rééducation appropriées.

Contenu : Composantes langagières et problèmes associés. Stratégies d'observation des problèmes langagiers et outils de dépistage. Distinctions entre retard et trouble du langage. Diagnostic différentiel. Évaluation des difficultés du langage et de la communication orale : dyslalie, dysphasie, audimutité, bégaiement. Compréhension des liens entre le langage oral et le langage écrit. Répercussions des problèmes de langage oral et de la parole sur l'apprentissage du langage écrit. Particularités langagières des élèves en trouble d'apprentissage. Dépistage des problèmes de langage et des particularités de langage chez les élèves en difficultés d'apprentissage. Attitudes de stimulation et prévention. Interventions spécifiques tenant compte d'une problématique langagière dans une approche multidisciplinaire. Docimologie appliquée : analyse des besoins orthopédagogiques et plan d'intervention adapté en lien avec l'école et la famille.

ASS35221

Diagnostic et intervention en langage écrit

Objectif : Connaître et expérimenter les outils diagnostiques de dépistage et

d'évaluation des difficultés du langage écrit ainsi que les méthodes d'éducation et de rééducation appropriées.

Contenu : Nature et causes des principales difficultés en lecture et en écriture au primaire. Liens et répercussions des problèmes du langage oral et de la parole sur l'apprentissage du langage écrit. Dépistage des enfants du préscolaire à risque d'éprouver des difficultés en lecture et en écriture. Évaluation diagnostique des lecteurs et scripteurs en difficulté à l'école primaire et rédaction d'un rapport orthopédagogique : bilan des difficultés, analyse des besoins orthopédagogiques et plan d'éducation et de rééducation/remédiation adapté. Principes d'intervention préventive au regard de l'émergence de la lecture/écriture au préscolaire. Principes et modèles d'éducation, de rééducation, de remédiation et d'adaptation en lecture et en écriture auprès des élèves du primaire éprouvant des difficultés sur le plan du langage écrit. Adaptation des stratégies et des interventions aux diverses difficultés ainsi qu'aux différents contextes pédagogiques propres à l'école primaire : classes régulières, classes d'adaptation scolaire et orthopédagogie. Articulation des interventions dans une perspective pluridisciplinaire. Évaluation continue et enrichissement des interventions. Expérimentation et analyse critique d'outils diagnostiques, de matériel didactique et de méthodes de rééducation en lecture et en écriture.

ASS35402

Arts et projets multisensoriels

Objectif : Élaborer des interventions psychopédagogiques en tenant compte des composantes multisensorielles, du processus expressif et projectif des arts plastiques auprès des élèves en adaptation, au primaire et au secondaire.

Contenu : Évolution graphique et développement des élèves. Activités expressives et projectives. Évolution comparative des langages. Contexte de réalisation, critères de réussite et compétences. Activités d'exploration et propositions thématiques. Gestes et habiletés. Techniques, outils et matériaux. Langage plastique. Œuvres d'art reliées aux activités et au patrimoine artistique mondial. Créations artistiques, médiatiques et artisanales. Activités réflexives et d'objectivation. Source thématique : connaissance de soi et des autres, l'univers vivant, inanimé, environnements, le temps. Composantes sensorielles intermodales, approche holistique. Projets disciplinaires : dessin, peinture, gravure, sculpture, modelage, métiers d'art. Élaboration d'une programmation d'activités graduées. Recherche de stratégies psychopédagogiques et didactiques spécifiques. Étapes de production et de réalisation. Méthodologie de la démarche type. Évaluation.

ASS35514

Interventions adaptées auprès des élèves en parcours de formation visant l'insertion sociale et professionnelle

Objectif : S'habiller à intervenir auprès des élèves inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE).

Contenu : Connaissance des caractéristiques des adolescents et jeunes adultes en difficulté d'intégration sociale. Fondements et contenus des programmes du parcours de formation axée sur l'emploi chez les élèves de 15-21 ans. Types d'organisation pédagogique et qualification des élèves. Services d'insertion sociale et professionnelle. Besoins de formation à l'école et sur le marché du travail. Information professionnelle. Partenariat avec les organismes et les entreprises. Plan d'intervention, plan de services, plan de transition. Réflexions critiques sur l'intégration professionnelle des adolescents et des jeunes adultes. Utilisation des technologies de l'information et de la communication permettant le développement des compétences sociales et professionnelles.

ASS35602

Interventions adaptées auprès des élèves ayant une déficience motrice ou sensorielle

Objectif : Développer et acquérir des habiletés d'interventions pédagogiques adaptées auprès d'élèves ayant une déficience motrice ou sensorielle.

Contenu : Historique des services. Processus de production des handicaps. Rôles et attitudes de l'enseignante et de l'enseignant. Modalités particulières d'apprentissage en fonction du type de déficience. Plan d'intervention individualisé, plan de service individualisé et plan de transition en contexte d'intégration scolaire. Analyse critique des implications psychopédagogiques adaptées aux caractéristiques des élèves ayant une déficience motrice, organique, auditive, visuelle ou langagière. Techniques rééducatives pertinentes à l'intégration scolaire et sociale des élèves. Adaptations nécessaires à l'intégration de ces élèves en classe ordinaire. Instrumentations spécifiques pour ces élèves. Communication non orale (gestuelle et pictographique). Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour pallier le handicap. État de la recherche dans ce domaine.

ASS35714

Didactique et orthopédagogie de l'algèbre et des fonctions au secondaire.

Objectif : Développer l'habileté à intervenir adéquatement auprès d'élèves à risque dans l'enseignement et l'apprentissage de l'algèbre et des fonctions à l'ordre secondaire.

Contenu : Modèles et stratégies d'intervention intégrant la didactique et l'orthopédagogie. Définition du champ de l'algèbre. Problématique de

l'enseignement de l'algèbre et des fonctions. Étude des raisonnements mathématiques et des difficultés d'apprentissage. Développement de la pensée algébrique, transition arithmétique - algèbre. Fonctions au secondaire. Étude de situations dans une approche fonctionnelle : proportionnalité et exponentiation. Activités de résolution de problèmes, de généralisation et de modélisation. Repères culturels. Analyse, planification et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation favorisant le développement des compétences mathématiques. Examen critique et exploitation didactique de matériel de manipulation et d'outils technologiques. Observation, évaluation des apprentissages, diagnostic des difficultés et interventions orthopédagogiques. Regard systémique sur l'enseignement de mathématiques en tenant compte des différents champs traités dans les précédents cours.

ASS36006

Projet d'action sociocommunitaire

Objectif : Consolider les différentes compétences professionnelles d'un futur enseignant ou d'une future enseignante en s'impliquant dans l'élaboration et la réalisation d'un projet d'action sociocommunitaire touchant des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Contenu : Familiarisation à différentes problématiques sociales du Québec; familiarisation avec les politiques des organismes et avec les aspects touchant l'élaboration d'un projet d'action sociale. Connaissance des modalités d'organisation permettant le partenariat université-école-communauté. Intégration d'approches innovantes touchant le domaine de l'action sociocommunitaire. Planification, réalisation et évaluation de projets d'action sociocommunitaires propices au développement des compétences disciplinaires et transversales et enracinés dans les domaines généraux de formation; analyse critique et justification de ses actions; réflexion sur les enjeux moraux et éthiques de l'école et sur la dimension «citoyenne» de la profession enseignante.

ASS36122

Dépistage au préscolaire et démarche d'évaluation diagnostique des difficultés de lecture-écriture au primaire

Objectif : Connaître et expérimenter les outils de dépistage et d'évaluation diagnostique des difficultés en lecture et en écriture au préscolaire et au primaire.

Contenu : Nature et causes des principales difficultés en lecture et en écriture au primaire. Liens et répercussions des problèmes du langage oral et de la parole sur l'apprentissage du langage écrit. Dépistage des enfants du préscolaire à risque d'éprouver des difficultés en lecture et en écriture. Démarche d'évaluation diagnostique des lecteurs et scripteurs en difficulté à l'école primaire. Rédaction d'un rapport d'évaluation

diagnostique : bilan des connaissances acquises et non acquises ainsi que des processus fonctionnels et déficitaires, identification des difficultés et analyse des besoins orthodidactiques ou orthopédagogiques en lecture et en écriture. Expérimentation et analyse critique d'outils de dépistage et d'évaluation diagnostique en lecture et en écriture.

ASS36222

Interventions orthodidactiques adaptées aux élèves ayant des difficultés en lecture et en écriture

Objectif : Développer l'habileté à intervenir adéquatement auprès d'élèves du primaire présentant des difficultés en lecture et en écriture en recourant à des méthodes d'éducation, de rééducation et de remédiation appropriées.

Contenu : Principes d'intervention préventive au regard de l'émergence de la lecture/écriture au préscolaire. Principes et modèles d'éducation, de rééducation/remédiation et d'adaptation en lecture et en écriture auprès des élèves du primaire éprouvant des difficultés en langage écrit. Adaptation des stratégies et des interventions aux diverses difficultés ainsi qu'aux différents contextes pédagogiques propres à l'école primaire : classes régulières, classes d'adaptation scolaire et orthopédagogie. Élaboration d'un plan d'éducation et de rééducation/remédiation adapté aux besoins mis en évidence dans le rapport d'évaluation diagnostique. Articulation des interventions dans une perspective pluridisciplinaire. Évaluation continue et enrichissement des interventions. Expérimentation et analyse critique de matériel didactique et de méthodes de rééducation/remédiation en lecture et en écriture.

ASS39214

Stage III : intervention, analyse de la pratique et accentuation de l'intégration théorie-pratique. (0 crédits du programme doivent être réussis)

Objectif : Développer des habiletés d'intervention préventives, adaptées et orthopédagogiques, analyser sa pratique et accentuer l'intégration de la théorie et de la pratique.

Contenu : Participation active à la rentrée scolaire des enseignantes et enseignants et des élèves : participation à l'installation de la gestion de classe et au maintien des normes de comportements désirés, participation à l'élaboration des plans d'intervention, etc. Préparation, réalisation et évaluation des activités d'apprentissage destinées aux élèves ayant des caractéristiques et des besoins particuliers : planification, dépistage et intervention de manière préventive, orthopédagogique et adaptée auprès de cette clientèle. Participation aux activités de coopération avec l'équipe-école, les parents, les enseignantes et enseignants du régulier et les différents partenaires sociaux pour mieux répondre aux besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou des

handicaps. Participation aux séminaires d'intégration: justification des principes à la base de l'intervention pédagogique en adaptation scolaire et explication des liens avec les savoirs théoriques enseignés à l'université.

ASS41006

Didactique du français et adaptation scolaire au secondaire

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement du français et à l'intervention auprès des élèves du secondaire en contexte d'adaptation scolaire.

Contenu : Orientations et contenus des programmes de français du secondaire. Analyse critique d'ensembles didactiques. Planification et réalisation de leçons sur le fonctionnement de la langue et des discours, la lecture, l'écriture et la communication orale. Processus de lecture et stratégies du lecteur efficace au secondaire. Difficultés liées à la gestion de ces processus et stratégies. Processus d'écriture et stratégies du scripteur efficace au premier cycle du secondaire; difficultés liées à la gestion de ces processus et stratégies. Caractéristiques des lecteurs et scripteurs d'âge adulte au secondaire, besoins spécifiques de formation et pistes d'intervention. Intégration des technologies de l'information et de la communication en apprentissage du français au secondaire. Didactique de la littérature au secondaire. Techniques variées pour remédier aux difficultés possibles à l'oral.

ASS43106

Difficultés en lecture et en écriture au secondaire

Objectif : Connaître, expérimenter et critiquer les outils diagnostiques pour l'évaluation des difficultés liées à la lecture et à l'écriture au secondaire ainsi que les méthodes d'éducation et de rééducation appropriées.

Contenu : Évaluation diagnostique des lecteurs et scripteurs en difficulté à l'école secondaire. Nature et causes des principales difficultés en lecture et en écriture au secondaire. Principes et modèles d'éducation et de rééducation auprès des adolescents et des adultes éprouvant des difficultés sur le plan du langage écrit. Adaptation des stratégies et des interventions aux différents contextes pédagogiques propres à l'école secondaire : classes régulières, classes d'adaptation scolaire et classes adultes. Articulation des interventions dans une perspective pluridisciplinaire. Évaluation continue et enrichissement des interventions. Expérimentation et analyse critique du matériel didactique et des méthodes de rééducation en lecture et en écriture. Regard prospectif sur les finalités de l'orthopédagogie en langage écrit à l'école secondaire.

ASS45116

Art et éducation

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement des arts à des élèves en adaptation scolaire et sociale en impliquant

différentes formes d'expression artistique et médiatique.

Contenu : Fondements de l'éducation artistique. Étude des concepts liés aux arts. Programme de formation de l'école québécoise en lien avec le domaine des arts et analyse des programmes destinés aux élèves présentant des besoins particuliers. Expérimentation et appropriation des notions, des techniques et des éléments du langage artistique afin d'amener l'élève à s'exprimer et communiquer par la réalisation de créations personnelles et médiatiques. Prise en compte de la gestion de la classe et des difficultés comportementales dans la planification de l'enseignement, dans une visée de développement global correspondant aux caractéristiques des élèves. Adaptation de l'enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers. Évaluation des apprentissages en arts.

ASS46017

Partenariat entre l'école, les parents et les autres réseaux

Objectif : Acquérir les connaissances et les habiletés favorisant le partenariat et la coopération avec l'équipe-école, les parents et les différents intervenants du milieu scolaire et social.

Contenu : Dynamique familiale dans une perspective écosystémique. Impacts du système familial sur la situation de l'enfant à l'école. Attentes et besoins des parents, des enseignants en adaptation scolaire et sociale ainsi que des partenaires scolaires, psychosociaux et communautaires en fonction de leurs rôles et responsabilités. Relations école-famille-communauté et leur influence sur les élèves, les enseignants et les parents. Obstacles et facilitateurs associés à la participation des parents et à l'établissement de partenariats. Fondements de la communication entre professionnels et avec les parents et habiletés de communication. Analyse critique de divers moyens de communication, incluant ceux liés aux technologies de l'information. Rôle et place de l'élève au sein des échanges, des décisions et des autres actions entreprises par l'école, la famille, la communauté et les réseaux de services. Réflexion à l'égard des rôles et responsabilités de l'élève, de l'enseignant, des parents et des différents partenaires scolaires, sociaux et communautaires dans le cadre des plans d'intervention, de transition, de services individualisés et de services individualisés et intersectoriels. Analyse critique des activités de partenariat entre l'école, les parents et les autres réseaux.

ASS47021

Interventions pédagogiques adaptées pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Objectif : Développer des habiletés d'interventions pédagogiques adaptées pour les élèves ayant un TSA et un sens critique concernant celles-ci.

Contenu : Caractéristiques cognitives, affectives, sociales des élèves ayant un TSA selon la trajectoire

développementale de la personne de la petite enfance à l'âge adulte. Particularités sensorielles. Profil cognitif d'apprentissage personnel et outils pour favoriser la connaissance de soi des élèves. Profil féminin. Évaluation des besoins de l'élève ayant un TSA en classe. Troubles et syndromes fréquemment associés au TSA. Attitudes à privilégier dans la planification de l'intervention. Cadre d'apprentissage structuré. Stratégies d'enseignement efficaces auprès des élèves ayant un TSA. Pédagogie universelle d'apprentissage. Approches utilisées en milieu scolaire : p. ex. TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children), PECS (Picture Exchange Communication System), approches en intégration sensorielle. Pistes d'action pour l'enseignement en littérature et en mathématiques. Stratégies pour développer et améliorer les habiletés en communication. Développement des habiletés sociales. Pratiques efficaces de gestion du comportement.

ASS49214

Stage IV : prise en charge d'une tâche d'enseignement en adaptation scolaire et sociale et intégration théorie-pratique. (0 crédits du programme doivent être réussis)

Objectif : Consolider ses compétences professionnelles comme enseignante ou enseignant en adaptation scolaire et sociale, personnaliser son approche pédagogique adaptée et mobiliser ses savoirs théorique et pratique.

Contenu : Prise en charge graduelle des responsabilités professionnelles de l'enseignante ou de l'enseignant en adaptation scolaire et sociale, avec le soutien de plus en plus discret de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé. Poursuite des activités des stages antérieurs dans une perspective de développement, d'éthique, d'approfondissement et de créativité : observation, planification, dépitage, intervention de façon adaptée auprès des élèves, évaluation continue des apprentissages, gestion du contenu et des interactions, etc. Personnalisation de l'approche pédagogique et orthopédagogique, consolidation des compétences liées à l'analyse et à la résolution des problèmes de la pratique professionnelle en adaptation scolaire et sociale. Participation aux séminaires d'intégration : réflexion sur différents aspects de la pratique professionnelle, explicitation et interprétation des fondements de ses actions éducatives, construction de son identité professionnelle et mobilisation des savoirs théorique et pratique.

DIA24002

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté au primaire

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et l'éducation à la citoyenneté en fonction des élèves au primaire.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise en géographie, en

histoire et en éducation à la citoyenneté. Épistémologie de la géographie et de l'histoire. Liens entre géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et répercussions sur le choix de l'approche interdisciplinaire en classe. Mobilisation et transformation des représentations intuitives au profit de représentations plus scientifiques de l'espace, du temps et de la société. Appropriation de la démarche inductive de résolution de problème et d'une maîtrise progressive de l'exploitation méthodique et rigoureuse de l'information accessible au moyen des technologies de l'information et de la communication. Planification des activités pédagogiques : approches et stratégies pédagogiques propices au développement des compétences disciplinaires et transversales. Matériel didactique disponible, ressources du milieu. Évaluation des compétences.

DIA28202

Science et technologie au primaire

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement des sciences et de la technologie au primaire.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise en science et technologie. Épistémologie des sciences et des technologies. Liens entre les sciences et les technologies. Approches et stratégies pédagogiques propices au développement des compétences disciplinaires. Démarche d'investigation et démarche expérimentale. Rôle du questionnement. Éducation à l'environnement. Conflit cognitif, conceptions intuitives et conceptions scientifiques. Matériel didactique disponible, ressources du milieu et utilisation de la technologie informatique. Planification des activités pédagogiques. Évaluation des compétences des élèves.

ESE24014

Didactique de l'univers social

Objectif : Connaître les principes de la didactique dans les disciplines Histoire et éducation à la citoyenneté et Géographie en fonction des différents cycles du secondaire et des différents effectifs scolaires : secteurs régulier et adulte.

Contenu : Épistémologie des disciplines de l'univers social. Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ), domaine de l'univers social dans les disciplines concernées aux différents cycles du secondaire (Histoire et éducation à la citoyenneté, Géographie) : les objectifs généraux, les apprentissages communs au domaine de l'univers social, les compétences disciplinaires et transversales ciblées et le sens de ces compétences. Documents ministériels relatifs au domaine de l'univers social. Principes et applications de la micro et de la macro-planification. Activités d'apprentissage et moyens pédagogiques dans les disciplines de l'univers social. Stratégies cognitives et difficultés des élèves dans les disciplines Histoire et éducation à la citoyenneté et Géographie. Construction des concepts propres à chacune des disciplines.

Différentes approches et méthodes d'enseignement-apprentissage favorisées dans les disciplines de l'univers social. Planification pédagogique, élaboration, réalisation et évaluation de situations d'apprentissage-évaluation (SAÉ) types pour enseigner les disciplines concernées. Élaboration de scénarios pédagogiques à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC). Caractéristiques des élèves adultes au secondaire et besoins spécifiques de moyen propres à ces derniers.

SCE10002

Organisation de l'éducation au Québec

Objectif : Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes liés au domaine de l'éducation; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre certains états de fait dans la structure du système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure de porter un regard critique sur ces états de fait; situer le rôle de l'enseignant et de l'enseignante face à diverses problématiques professionnelles.

Contenu : Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec. Aperçu sociohistorique de l'évolution du système scolaire québécois. Lois et règlements actuels régissant le système scolaire. Commissions scolaires : structure et fonctionnement. Syndicalisme et profession enseignante. Débats et enjeux sociaux de l'éducation. École et vie d'établissement. Régimes pédagogiques au primaire et au secondaire. Réseaux collégial et universitaire. Actualités liées à l'éducation.

SCE10102

Utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication en éducation

Objectif : Utiliser et apprendre à intégrer les principales technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, l'apprentissage et le développement professionnel.

Contenu : Production de dispositifs de formation au moyen des technologies de l'information et de la communication. Sélection, traitement et analyse de l'information disponible sur les réseaux informatiques dans le contexte de la profession enseignante. Communication à l'aide d'outils multimédias variés. Participation à des réseaux d'échange sur des sujets pertinents à la profession enseignante. Élaboration de réseaux d'échange. Relations entre les environnements informatiques, les configurations matérielles et les situations pédagogiques. Regard critique sur l'intégration des TIC en classe.

SCE10202

Éthique et profession enseignante

Objectif : Reconnaître la nécessité et la portée d'une éthique professionnelle

dans l'exercice de la fonction enseignante et développer une façon d'agir éthique et responsable de travail.

Contenu : Définition des concepts-clés : déontologie, morale, éthique, culture, droit et droits de la personne. Visions et conceptions sur les enjeux moraux et éthiques de la société contemporaine, en lien avec l'école. Sexualité, éthique et école. Déontologie et éthique professionnelle. Historique et genèse de la déontologie professionnelle au Québec, place de la déontologie dans la pratique professionnelle de l'enseignant. Ordres professionnels. Office des professions. Cadre légal et réglementaire. Définition d'un agir éthique dans la pratique d'enseignant. Valeurs dans la société et leur présence à l'école. Principe de diligence et principe de négligence. Confidentialité, discrimination, justice envers les élèves, leurs parents et les collègues. Tensions, confrontations, enjeux éthiques soulevés dans l'organisation scolaire et syndicale. Analyse déontologique et éthique d'incidents critiques et de cas vécus en milieu scolaire.

SCE10303

Projet d'intervention hors Québec

Objectif : S'intégrer dans un milieu culturel et éducatif hors Québec tout en s'initiant à la dynamique de l'intervention pédagogique.

Contenu : Familiarisation aux réalités sociales et géopolitiques par immersion dans une province ou un pays d'accueil. Exploration du système d'éducation de la province ou du pays d'accueil : structures, organisation de l'enseignement, régime pédagogique, programmes d'études. Familiarisation avec les politiques des organismes partenaires et avec les aspects touchant la préparation technique d'un séjour en coopération hors Québec. Exploration progressive des différentes composantes de la réalité du milieu scolaire d'accueil. Observation du processus d'enseignement-apprentissage par la participation à la vie de la classe et par l'analyse réflexive. Interventions progressives en compagnonnage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé. Réalisation d'activités de planification, d'interaction et d'évaluation des apprentissages. Résolution des problèmes pratiques rencontrés dans la gestion de classe. Retour réflexif sur l'expérience vécue en stage et bilan de l'acquisition des compétences professionnelles visées par l'intervention hors Québec.

SCE11410

Projet d'intervention hors Québec

Objectif : S'intégrer dans un milieu culturel et éducatif hors Québec et participer à l'intervention pédagogique.

Contenu : Familiarisation aux réalités sociales et géopolitiques par immersion dans une province ou un pays d'accueil. Exploration du système d'éducation de la province ou du pays d'accueil : structures, organisation de l'enseignement, régime pédagogique, programmes d'études. Familiarisation

avec les politiques des organismes partenaires et avec les aspects touchant la préparation technique d'un séjour en coopération hors Québec. Exploration progressive des différentes composantes de la réalité du milieu scolaire d'accueil. Observation du processus d'enseignement-apprentissage par la participation à la vie de la classe et par l'analyse réflexive. Interventions progressives en collaboration avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé menant à une prise en charge continue de la classe. Réalisation d'activités de planification, d'interaction et d'évaluation des apprentissages. Développement des habiletés de gestion des apprentissages dans une perspective d'adaptation aux besoins des élèves. Établissement d'une relation professionnelle avec les élèves. Résolution des problèmes pratiques rencontrés dans la gestion de classe. Retour réflexif sur l'expérience vécue en stage et bilan de l'acquisition des compétences professionnelles visées par l'intervention hors Québec.

SCE20022

Connaissance et éducation inclusive des élèves handicapés et en difficulté

Objectif : Connaître les caractéristiques et les besoins des élèves handicapés et en difficulté et analyser les conditions nécessaires à l'intégration et l'inclusion.

Contenu : Historique des services, lois, politiques et règlements relatifs à l'adaptation scolaire. Éducation inclusive (valorisation des rôles sociaux, normalisation, dénormalisation, intégration, inclusion). Conditions et modalités d'intégration et d'inclusion des élèves au préscolaire, primaire et secondaire et rôle de l'enseignante ou de l'enseignant. Attitudes face à la différence ou à la diversité. Caractéristiques cognitives, affectives et comportementales de certaines catégories d'élèves en difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, et d'élèves handicapés ayant une déficience intellectuelle, motrice, auditive, visuelle ou organique, ou un trouble du spectre de l'autisme, ou des multihandicaps. Processus de production du handicap. Notions de démarche de plan d'intervention et de plan de services. Adaptation de l'enseignement et de l'intervention en fonction des besoins et capacités de l'élève en difficulté ou handicapé. Analyse critique des implications relatives à l'évaluation et aux interventions adaptées. Sensibilisation en au milieu scolaire face à la diversité d'élèves ayant des besoins particuliers.

SCE20217

Prévention, adaptation et réussite scolaire

Objectif : Développer des stratégies de prévention des échecs scolaires et du décrochage et des stratégies d'adaptation en fonction des besoins des élèves.

Contenu : Facteurs d'adaptation, d'inadaptation, de réussite et de décrochage scolaire : personnels,

familiaux, sociaux et scolaires. Approches et programmes de prévention. Influence du genre : prévention et adaptation. Interventions en milieux défavorisés et auprès des personnes marginalisées. Stratégies d'intervention préventives: attitudes et perceptions; observation et évaluation des besoins des élèves; habiletés de communication; concertation et collaboration école-famille-communauté et réseaux de services; transitions scolaires et plan de transition entre les milieux fréquentés par l'élève.

SCE20706

Éthique, culture religieuse et vivre ensemble

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences du programme «Éthique et culture religieuse» par la compréhension des grands courants éthiques, des traditions religieuses et séculières et par la pratique du dialogue dans la perspective du vivre ensemble.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise: mission de l'école, visées éducatives, composantes et savoirs essentiels. Domaines généraux de formation comme lieux d'actualisation des compétences disciplinaires du programme «Éthique et culture religieuse» et du vivre ensemble. Nature et distinction des dimensions spirituelles, éthiques et religieuses de la personne. Visions du monde inhérentes aux grands courants éthiques, traditions religieuses et courants séculiers. Valeurs, prescriptions sociales et enjeux éthiques en découlant. Héritage religieux du Québec. Diversités religieuse et culturelle. Processus de réflexion sur les enjeux éthiques, clarification de valeurs en vue d'un mieux-vivre ensemble et d'un dialogue interculturel. Création de situations d'apprentissage adaptées au contexte familial et social des élèves.

SCE30017

Apprentissage et cognition en enseignement

Objectif : Connaître les conceptions de l'apprentissage et de la cognition ainsi que les applications qui en découlent dans une perspective d'enseignement.

Contenu : Conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement issues des principales approches pédagogiques. Approche behavioriste : conditionnements, façonnement, modelage, apprentissage par observation, rétroaction, enseignement direct. Approche cognitiviste : connaissances déclaratives, procédurales, conditionnelles, traitement de l'information (attention, mémoire à court terme et architecture de la mémoire à long terme), métacognition, transfert des apprentissages, enseignement stratégique et explicite. Approche constructiviste et socioconstructiviste : notions de schèmes et enseignement des concepts, médiation pédagogique, résolution de problèmes, apprentissage coopératif, apprentissage par projets. Approche humaniste : dimension affective de l'apprentissage, développement personnel et social, besoins de l'élève,

pédagogie ouverte. Approche citoyenne et critique. Facteurs qui influencent l'apprentissage selon les différentes approches. Réflexion sur les conceptions de l'être humain et de la société qui sous-tendent ces différentes approches pédagogiques.

SCE30117

Évaluation des compétences

Objectif : Connaître les principes et processus d'évaluation pour porter un jugement sur les apprentissages des élèves dans une perspective de développement des compétences.

Contenu : Dispositions de la Loi sur l'instruction publique, du Régime pédagogique et de la Politique d'évaluation des apprentissages. Enseignement-apprentissage et évaluation. Programme d'études, progression des apprentissages, compétences, connaissances et évaluation. Principes de base de la planification de l'évaluation. Survol des stratégies et de l'instrumentation de l'évaluation certificative, de l'évaluation formative et de l'évaluation diagnostique. Conditions particulières et pratiques de l'évaluation. selon l'ordre d'enseignement visé. Défi et enjeux de l'évaluation des compétences disciplinaires et transversales. Impact de l'évaluation sur le quotidien des élèves : motivation à apprendre, anxiété et compétence face à l'évaluation. Bulletin scolaire.

SCE30217

Adolescence et transition à la vie adulte

Objectif : Acquérir des connaissances relatives au développement psychologique de la personne à l'adolescence et lors de la transition à la vie adulte.

Contenu : Perspectives historiques et théoriques de l'adolescence; enjeux développementaux caractérisant la période adolescente sur les plans physique, cognitif, social et identitaire; rôle des agents de socialisation dans le développement; enjeux et réalités associés à l'âge adulte; Arrimage des aspects théoriques avec des observations de comportements. Principes d'une pédagogie développementale au secondaire et à l'éducation aux adultes.

SCE30422

Fondements en évaluation des apprentissages

Objectif : Comprendre la démarche et les principes de l'évaluation dans une approche par compétence et le lien étroit qu'elle entretient avec la différenciation pédagogique.

Contenu : Documentation ministérielle spécifique à l'évaluation des apprentissages. Démarche d'évaluation. Planification de l'évaluation et des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Explication des différentes fonctions de l'évaluation des apprentissages et types d'évaluation. Conditions particulières et pratiques de l'évaluation selon l'ordre

d'enseignement visé. Pratiques associées à une évaluation en soutien aux apprentissages. Influence de l'évaluation sur l'élève : motivation, anxiété et sentiment de compétence. Jugement professionnel. Régulation et rétroaction. Coévaluation, évaluation par les pairs et autoévaluation. Différenciation de l'évaluation. Flexibilité, adaptation et modification. Bulletin scolaire.